Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 16 Moharem 1443
25 Août 2021

N° 72

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1948**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1949**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **1952**
Homologation de résolution **1953**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1953**
Avis aux créanciers..... **1962**
Convocations
Sociétés anonymes **1963**
Divers
Avis au public..... **1966**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE DE COMMERCE DE PRODUITS CHIMIQUES INTERMIDIAIRES SCPCI SA

Capital social : 840 000 dinars divisé en 84 000 actions de 10 dinars chacune

Siège social : ZI de Ben Arous 2013 Rue de cuivre

MF : 29857V AM

MS : 82200-41

En vertu du P V de l'assemblée générale mixte en date du 14 juin 2021, enregistré le 6 juillet 2021 à la recette des finances El Yasminet sous le n° d'enregistrement 21701619 de quittance n°M029928, dont un exemplaire déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 19/8/2021 sous le n° de dépôt du dossier 202174767 il a été décidé :

Assemblée générale ordinaire :

1) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

2) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

4) Affectation des résultats

5) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code de commerce

6) Renouvellement de mandats d'administrateurs

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : Mme Selma Kharrat Ben Ayed pour les exercices 2021-2022 et 2023

8) Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire :

1) Changement de l'objet social de la société et modification de l'article 3 des statuts.

2) Mise à jour du mode de convocation des assemblées et modification de l'article 34 des statuts.

2021R02157SANB2

Nomination du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SA «COPIT»

Société anonyme

Au capital de 68 667 490 Dinars

Siège social : Centre commercial Tunis City Sabalet Ben Ammar Ariana 1053 Les Berges du Lac

RNE : 253 W

MF : 000253W/P/M/000

CNSS : N°8260154

Selon procès-verbal du conseil d'administration en date du 10 mars 2021, enregistré à la recette des finances de Boumhel - Tunis le 3 juin 2021 sous le numéro 21701530 quittance numéro M028690, le conseil a décidé :

De nommer Monsieur Mohsen Zerelli, en qualité de Président du Conseil d'Administration pour les années 2021-2022-2023.

Le renouvellement du mandat de Monsieur Mohsen Zerelli, en qualité de Directeur Général pour les années 2021-2022-2023. Le conseil a, en outre délégué, à M Mohsen Zerelli les pouvoirs les plus étendus pour assurer sous sa responsabilité la direction générale de la société.

Deux copies du PV susmentionné ont été déposées au registre national des entreprises, le 21 juin 2021 sous le n°22147331, bulletin n°126.

2021R02161SANB2

Nomination des administrateurs et du co-commissaire aux comptes

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SA «COPIT»

Société anonyme

Au capital de 68 667 490 Dinars

Siège social : Centre commercial Tunis City Sabalet Ben Ammar Ariana 1053 Les Berges du Lac - RNE : 253W

MF : 000253W/P/M/000

CNSS : N°8260154

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2021, enregistré à la recette des finances Boumhel - Tunis le 24 mai 2021 sous le numéro 21701294 quittance numéro M025057, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 21 juin 2021 sous le n°202147331, bulletin n°126.

Les actionnaires ont décidé :

1- La nomination en qualité d'Administrateur :

- Mr Mohamed Ali Mabrouk,
- Mr Ismail Mabrouk,
- Mr Mohamed Marwan Mabrouk,
- Mr Mohsen Zerelli.

Et ce pour les trois années couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023.

2- La nomination du cabinet Hichem Besbes en qualité de Co-commissaire aux comptes.

Et ce pour les trois années 2021, 2022 et 2023.

3- L'approbation des états financiers de l'exercice 2020.

2021R02162SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

DAHUA TECHNOLOGY TUNISIA SARL

Société à responsabilité imitée Non-Résidente

Capital social : 89 000 Dollars

Immeuble «Mirmar» - Bureau n°3 - Etage - Centre Urbain, Nord - 1082 Tunis

I.U : 1467854N

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire des associés du 29/6/2021 (enregistré à la Recette des finances Charguia le 2/8/2021 sous Qn°M077984 En°21706297).

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Les associés décident de nommer le Cabinet ARC SARL, représenté par Mr Foued Amiri en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30/6/2021 (enregistré à la recette des finances Charguia le 2/8/2021 sous Qn°M077989 En°21706298).

Les associés décident de poursuivre l'activité de la société en application de l'article 142 du Code de Sociétés Commerciales.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1467854N en date du 9/8/2021.

2021402110SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

UNIVERSAL TRADING COMPANY

Siège social : 63, Avenue Fattouma Bourguiba la Soukra 2036

Identifiant Unique : 129153 C

RC : B0362562012

Suivant un procès-verbal du 24/5/2021 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 25/5/2021 sous n°42551. Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises le 01/6/2021 il a été décide d'augmenter le capital social de 5000 dinars à 16 500 dinars.

2021R02158SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur en date du 29/7/2021 quittance n°M34725 enregistrement n° 21201873 Mer Abdennebi Baraïdi CIN n° 00594953 a vendu à Mme Lilia Bent Ammar Ben Amor Cherif CIN n°04694013 tout le fonds de commerce sis au R.D.C. n°1 Le Petit Printemps sis à la rue d'Allemagne n°9 Tunis destiné au commerce de chaussures, cuir et cadeaux

Toute opposition devra être déposée chez le Maître Djemal Ahmed Avocat sis au 18 Rue d'Irak 1002 Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 20/8/2021.

2021T00809FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p du 4/8/2021 enregistré à Bizerte à la recette des finances Quai Tarek Ibn Ziad le 5/8/2021 suivant reçu n°MO46716 et enregistrement n°21202443

Il appert que la société SMART KIDS BIZERTE en la personne de son gérant légal et statutaire Mme Hager Tanazerti demeurant ruelle des juges à la Corniche Bizerte a vendu la totalité de son fonds de commerce constitué d'un établissement d'enseignement privé (club d'enfants) sis à Bizerte rue Salah Ben Ali n°68 à Mr Tarek Saadi élisant domicile avenue Farhat Hached n°54 "librairie LE LYCEEN".

Toutes oppositions devront à peine de déchéance et forclusion être faites dans les 20 jours de l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse indiquée.

Cet avis a été publié dans le journal Alchourouk du 19/8/2021.

2021T00813FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité le 16/8/2021 enregistré à la recette des finances Soliman le 16/8/2021 sous le reçu n°M030883 enregistrement n°21201681 la société Douja Shoes MF 1413580L a vendu à la société EVOQUE MODE MF : 1723408Z sis avenue de la paix Grombalia 8030 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente des chaussures sis à l'avenue El Tahrir Soliman.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

2021T00814FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité le 16/8/2021 enregistré à la recette des finances Menzel Bouzelfa le 16/8/2021 sous le reçu n°M018677 enregistrement n°21200864 la société Douja Shoes MF 1413580L a vendu à la société EVOQUE MODE MF : 1723408Z sis à l'avenue de la Paix Grombalia 8030 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente des vêtements et chaussures sis à l'avenue de l'environnement Menzel Bouzelfa n°22 du côté principal et de l'avenue de Sidi Abdelkader du côté particulier.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

2021T00815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur en date du 4/8/2021 quittance n°M035458 enregistrement n°2120923 Mer Abdennebi Baraïdi CIN n°00594953 a vendu à Mme Radhia Bent Sadok Ben Mahmoud Dridi CIN n°07260440 tout le fonds de commerce sis au R.D.C. n°3 Le Petit Printemps sis à la rue d'Allemagne n°9 Tunis destiné au commerce de chaussures.

Toute opposition devra être déposée chez le Maître Djemal Ahmed Avocat sis au 18 Rue d'Irak 1002 Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 20/8/2021.

2021T00816FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 01/7/2021 et enregistré à la recette des finances de Houmet Souk Djerba le 7/7/2021 sous numéro 21202671, quittance M056263, Madame Monia Majbri CIN n°03576211, a vendu à Madame Assya Ben Issa titulaire de la CIN n°05701831 en date du 27/4/2013 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et location des robes de mariée exploité dans le local sis à la rue Bechir Saoud Houmet Souk Djerba comprenant tous ses éléments corporels et incorporels Toute opposition sera reçue par Monsieur Ridha Ben Issa au local où est exploité le fonds de commerce.

Cet extrait a été publié au journal Echourouk du 29/7/2021 P 15 et au quotidien du 29/7/2021 p 30.

2021R02147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 7/6/2021 sous n°21201692 quittance n°M028761, la Société Sani Décor, titulaire de l'identifiant unique n°0024661M, au siège social sis à Robana Djerba, a vendu la totalité du fonds de Commerce lui appartenant, destiné à tout commerce et exploité actuellement au commerce des matériaux de construction dans le local sis à El May ouvrant à l'ouest sur la rue Houmet Souk El Kantra, et au sud sur la rue El May Midoun, appartenant à monsieur Kouna Kamel, avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce à Monsieur Mostapha Fakher Eddine ktati titulaire de la CIN n°13453023 et demeurant à Tlet Guallala Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acheteur au local d'exploitation du fonds dans les 20 jours de la parution de cet extrait au J.O.R.T.

Cet extrait a été publié aux journaux Echourouk du 29/7/2021 p 14 et le Quotidien du 29/7/2021 p 12.

2021R02148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé et légalisé auprès des services de la municipalité de Gabès en date du 5/8/2021 et enregistré à la recette des finances d'El Hamma le 6/8/2021. Quittance n°M028373. Enregistrement n°21200860, publié aux journaux Echourouk n°10938 et le Quotidien n°6264 daté le 17/8/2021 Monsieur Yassin Jday a cédé au titre d'une vente à Monsieur Nader Rtimi , les deux résidants à El Hamma - Gabès la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels situé à route Kébili ELgitna Région de l'Ouest Elhamma - Gabès consistant en un café. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à son adresse de local susmentionné dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2021R02152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tarek Ibn Zied Bizerte en date du 02/6/2021 quittance n°M03019, enregistrement n°21201975, Mme Ahlem Sanaa vend et cède à Karim Arbi la totalité du fonds de commerce (location articles de mariage) sis à la rue El Amir Abdelkader El Bhira Bizerte avec tous ses composants morales et matériels.

La publication en langue arabe au Journal Al-chourouk et le Quotidien en français en date du 13/8/2021.

Les oppositions se feront à l'ordre de l'acheteur Mr Karim Arbi demeurant au 50 cité El Asafir Kodyia Raouabi, sous- indiquée dans les délais légaux de publication du journal officiel.

2021R02154FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les deux notaires de la cour de 1ère instance de Bizerte Maître Inaiss Naimi et Maître Mouna Baratli en date du 15 juillet 2021 par lequel Halim Hajri titulaire de la CIN n°05649087 son adresse 45 rue el romaine Bizerte a cédé à titre de donation à Mr Mouez Gharbi titulaire de la CIN n°11358157 même adresse. Le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux situe à 57 Sidi Salem Bizerte.

Et toute opposition se fait à l'adresse de donataire dans les délais légaux.

Cet avis a été paru à Achourouk le 6/8/2021.

2021R02159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 02/6/2021 enregistré à Grombalia sous le n°21202445 quittance n°M037975 Monsieur Ramzi khelifi C.I.N n°06381898 a vendu à Sirine Agrebi C.I.N n°09787847 et Yasmine Agrebi C.I.N n°09882827 sise à Grombalia le fonds de commerce sise à l'avenue de la République Grombalia.

Les oppositions doivent parvenir dans les délais de vingt jours à partir de la date de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains de l'acheteuse susnommée à l'adresse de l'exploitation.

Cet avis a été publié au Journal Chourouk le 20/8/2021.

2021R02160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Monastir le 9/8/2021, sous le n°21204368, quittance M040560 Madame Amel Bent Mohamed Hédi Ammamou épouse Ali ben Salem, titulaire de CIN n°06910798 vend à Monsieur Mehdi Ben Mohamed Naceur Ajina, titulaire de CIN n° 04181599, la totalité du fonds de commerce exploité comme Vente de produit alimentaire sis à rue 1er juin Monastir.

La vente est publiée dans le journal «le Quotidien» du 13/8/2021.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'avocat Hizem Amir, rédacteur du contrat, sis à rue Mohamed Mhalla Monastir.

2021S00898FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 10/6/2021 enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse le 4/8/2021 sous le n°21201455, reçu n°M038766 Safia Hfidhi, a vendu à la Société «Madhabeh chahia» représentée par son représentant légal Nabil Jarmoud

titulaire d'une CIN° 05725311, un fonds de commerce exploité au local sis à la rue elmalib eloulympi Sousse 4000, affecté à la vente de ligne téléphonique avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur société «Madhabeh chahia», au local dans lequel le fonds de commerce est exploité, à savoir rue elmalib oulympi Sousse 4000, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal «le quotidien» n°721/508 du 17/8/2021 et au journal «Alchourouk» n°17/8/2021.

2021S00902FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 19-7-2021 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 6-8-2021 sous numéro 21201740 reçu n°M055781, monsieur Mohamed Bouassida, titulaire de la carte d'identité n°08818665 du 23-01-2017 a vendu à la société G.S.A.S. gérant Mohamed Benameur titulaire de la carte d'identité n°05360325 du 12-11-2016, la totalité du fonds de commerce sis à la route Afrane km 0.5 imm hammemi Sfax exploité vente et réparation produit électronique.

Les oppositions se font entre les mains de maître Mohamed Dammak à son étude sis à immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 avenue Ahmed Aloulou Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

Cet avis a été publié à Dar Assabah le 19-8-2021.

2021X00930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances Sidi Hssine Tunis en date du 7 juillet 2021 sous le n° d'enregistrement 21201803 quittance M042883.

Monsieur Ali Ben Ali titulaire de la CIN 004499162 a vendu le fonds de commerce destiné pour la vente des produits d'alimentation et d'entretien en gros sis à 14 rue 634 Zahrouni et de l'autre coté rue 42500, à Monsieur Salem Ben Salah Cheniti titulaire de la CIN n°0794681.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 21 août 2021.

2021402111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique 29/4/2021 sous le numéro 7250 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon quittance numéro M014865; Monsieur Mehrez Ben Mohamed Nacer Ben Hamadi son numéro de C.I.N est 06185031 habite à Mwala Gafsa; a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à Cité Ezouhour Metlawi Gafsa à la SOCIETE MEDIATEC pour la vente et la maintenance de matériel media et bureautique, son registre du commerce 0047854T en la personne de son représentant légal et de son mandataire Monsieur Chawki Ben Belgacem Mnasri son numéro de C.I.N est 03142681 habite à Cité des jeunes Gafsa. Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de l'acheteur Monsieur Chawki Ben Belgacem Mnasri, le lieu de contact désigné rue Habib Bourguiba Gafsa.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publication de ce contrat de vente est faite au journal "Echourouk" du 12/6/2021.

2021402114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté de 15/6/2021 sous le numéro 7273 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon le quittance numéro M017356 ; Monsieur Lotfi Ben Hédi Gwadria son numéro de C.I.N est 06216 51 habite au référence de la pèche l'oasis sud de Gafsa - Gafsa; a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve au Ajama Ksar Gafsa à Monsieur Moustafa Ben Bouaziz Jaballah son numéro de C.I.N est 06177033 habite à Hamila Gafsa.

Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de vendeur Monsieur Lotfi Ben Hédi Gwadria habite à la référence de la pèche l'Oasis Sud de Gafsa - Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

La publication de ce contrat de vente est faite au journal «Echourouk» du 30/6/2021.

2021402115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Taha Lamine Bergaoui

63 Av. Habib Bourguiba Bardo 1er étage bureau n°A1.6

98 366 170

M.F : 1476308R/P/000

Par acte sous-seing privé légalisé en date du 17/8/2021 et enregistré à la recette des finances Manar le 17/8/2021 sous n°21201949 quittance n°M049287.

Il appert que Mr Haykel Marzouki demeurant à la Résidence 1 Borj Louzir Ariana a vendu à la Sté «UNO MEDDEB» Sarl en état de constitution son représentant légal son gérant Mr. Mohamed Meddeb la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à galerie Ellyssa (complexe Ellyssa) Manar 1 Tunis.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains de Maître Taha Lamine Bergaoui, 63 Av. Habib Bourguiba Bardo - Imm. Bardo Palace 1er étage bureau n°A1.6 dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel, sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien».

2021402121FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Hammamet le 29/01/2021 quittance n°M010672 enregistrement n°21300438 Mr Khaled Ben Chadli Ben Ali Chhida a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels qui a pour activité CAFETERIA LE PASSAGE exploité au local sis à l'avenue de la libération Hammamet Nabeul à Mr Habib Ben Amor Ben Amor Bouksila.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire du fonds de commerce au local sis à l'avenue de la libération 8050 Hammamet Nabeul dans un délai de 20 jours.

Cet avis a été publié au journal «Essahafa» le 20/8/2021.

2021R02156FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Sellami Ridha, Avocat à la cour de cassation, en date du 21/6/2021 enregistré à la recette des finances La Marsa le 28/6/2021, quittance n°59429, enregistrement 21303634 la société Laboratoire Zamit identifiant unique n°0777748/E siège social sis au local n°9, Résidence «Esplanade» Avenue Habib Bourguiba, La Mrsa Tunis a loué à la société Kalys Distribution identifiant unique n°1541067 siège social sis à la Résidence Les jardins du Lac, Les Berges du Lac Tunis le fonds de commerce en gérance libre pour exercer toute activité commerciale exploité dans le local n°10 Résidence «Esplanade» Avenue Habib Bourguiba, La Marsa Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Achourouk et le Quotidien" en date du 20/8/2021.

2021402123FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : la Compétence sportive

Siège de l'association : cité Bourguiba 2 Tajerouin 7150

Objectifs : Atteindre les objectifs pédagogiques et diffuser le sport du Taekwondo dans la région, tout en travaillant à augmenter le nombre les joueurs licenciés.

Spécialités : Taekwondo

Membres :

Président de l'association : Aouadi Naoufel

Trésorier : Cherni Semah

Secrétaire général : Cherni Chiheb.

2021R02146APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Al Faouaj Sportives de Sagui

Sujet : Association Sportive

Siège social : El Ayaycha Belkhir Gafsa

Objectif : Encadrer et former les jeunes ruraux au football

Président : Omar Houcin

Secrétaire Général : Ben Ali Hamza

Trésorier : Ayed Sami.

2021R02149APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'Association : Association Running Club Touza

Siège de l'Association : Maison des Associations Touza 5023

Président : Nawfel Laakom

Membres : Khaled Kendil, Mehdi Hawala, Mohamed Khayat

Objectifs : pratiquer des activités pour être en pleine et bonne forme physiquement

Spécialités : Athlétisme

Numéro de téléphone : 9725080 /93933550.

2021S00896APSF1

Constitution d'un complexe de développement dans le secteur agricole

Nom : Complexe de développement agricole Falta Bouzid II

Siège social : Al-Hania Abazid

Finalité/Objectif :

- Protéger les ressources naturelles et rationaliser leur utilisation

- Contribuer à l'encadrement et à l'orientation de ses participants

- Exécuter, de manière générale, toute tâche qui soutiendrait les intérêts communs de ses participants

Le dépôt d'une formation musulmane de la délégation Est de Sidi Bouzid a été reçu le 18 novembre 2020 sous le numéro 150.

Commission :

- Président : Habib Mourad

- Trésorier : Lotfi Bouzidi.

2021X00941APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ELAMAYEM SPORT(AS)

Ses objectifs :

Former et encadrer les jeunes sur le plan pédagogique, technique, sportive et moral.

Membres :

Président de l'association : Mohammad Ali Al-Sahli

Vice-président : Mehran Jaballah

Secrétaire général : Abdesslem Ben Ali

Secrétaire général adjoint : Nizar Hajjaji

Trésorier : Anis Gargaa

Trésorier adjoint : Hossemeddine Khalfallah

Membre en charge des sports individuels et collectifs : Ayman Ben Becher.

Siège :

Le siège de la commune d'Alamayem Alamayem Fahs 1140, Gouvernorat de Zaghouan.

2021402090APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Olympique Khaznadar de Gymnastique

Adresse : 11 Rue Abou Ousoud Douali Khaznadar Bardo Tunis

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir au plus haut niveau Sportif et éthique.

Président : Ammar El Matmaty

Membres : Siham Boughanmi - Nawal Kilani - Manal Al Gharbi - Khadija Al Tayeb - Wejdan Felis.

2021402120APSF1

Homologation de résolutions

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du syndic de la résidence Alain Savary n°71, réuni le 9/7/2020 et enregistré à la recette des finances de Charguia quittance n°060445, le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité des présents qui ont accordé leur quitus au bureau syndical.

Les copropriétaires ont étudié les décisions de justice et les injonctions de payer adressés par le gérant de la société STSS. Vu le statut financier et juridique du syndic. Il s'avère qu'il est impossible de régler ces sommes énormes demandées. Et au contraire, les copropriétaires ont tenu à faire appel à ses jugements et faire le suivi des plaintes et procès pour permettre la défense des intérêts de la résidence et en parallèle exiger que la responsabilité de ces dommages résultants du prononcé de ces jugements, tant civile que pénale, soient attribués à leurs émetteurs et prendre toutes les mesures légales pour réparer les dommages. Les résidents ont décidé à l'unanimité que le résidence, faire le suivi des plaintes pénales et des procès en cours et la !représenter aux tribunaux et aux différentes instances jusqu'à l'exécution des injections de payer et l'achèvement des travaux de peinture de la résidence et de l'installation de la station photovoltaïque.

Ils l'ont autorisé à réviser les différents contrats soussignés avec les entreprises réalisant des travaux pour la résidence et puis dissoudre le syndic des copropriétaires.

C'est pourquoi Monsieur Moussi Sami et le Juriste Habib Ben Chikha ont été nommés liquidateurs et leur a confié d'entreprendre les procédures judiciaires nécessaires à la liquidation conformément à la loi.

2021402118APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, rue de Marseille Tunis

Tél : 71 351 282

Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal demeurant à son siège social 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrit au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

2) Parties saisies : 1- LA SOCIETE IMMOBILIERE HOUSSEM BEN GAIED «S.I.H.B.G», société à responsabilité limitée, RC 176682000, dont le siège social est situé à Tunis, n°8 Rue Jean Jacques Rousseau 2ème étage br 2-1, ayant élu son domicile à l'étude de son avocat Maître Ahmed Batini, n°5 Rue dour il hara une branche de la rue Bab Saadoun 1006 Tunis et qui sera ci-après dénommé (L'EMPRUNTEUR).

2- Monsieur Houssem Ben Mohamed Ben Gaied, tunisien, titulaire de C.I.N n°04775175 délivrée à Tunis demeurant au n°3, rue Emir Abdelkader mutuelleville Tunis, ayant élu son domicile à l'étude de son avocat Maître Ahmed Batini, n°5 Rue dour il hara une branche de la rue Bab Saadoun 1006 Tunis et qui sera ci-après dénommé (CAUTION SOLIDAIRE et INDIVISIBLE à concurrence de 8.400.000d000).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

4) Immeubles saisis : La vente portera sur la totalité de l'immeuble objet du titre foncier 52999 Ariana dénommé «Houssem» composé de la parcelle n°3 d'une superficie 5152 m², sis à ennkhilet raoued Ariana, faisant l'angle de la rue ennkhilet et la rue el Médina, l'immeuble est en cours de construction, il se compose de 04 immeubles d'une superficie couverte de 12000 m² dont 03 immeubles se composant d'un sous sol, un rez-de-chaussée et de 04 étages et le 4ème immeuble se compose d'un sous sol, un rez-de-chaussée et de 3 étages. Le tout avec un état d'avancement des travaux estimé à 50%.

5) Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de dix millions six milles deux cent soixante douze dinars (10.006.272d000 Dinars).

6) Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 27/9/2021 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de l'Ariana à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de l'Ariana.

2021T00810VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Une vente aux enchères publiques aura lieu le mercredi 22-9-2021 à partir de 9h du matin au tribunal de première instance de Monastir.

Le poursuivant : Tarek Ben Moustafa Al Hajri, ingénieur demeurant à l'immeuble rue Karkena le Bardo Tunis.

Le débiteur saisi : Sami Ben Abdelkader Mhenni, employé, demeurant cabinet maître Hichem Memmi Av Habib Bourguiba Ksar Hellal.

L'avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Cheikh, avocat prés de la cour de cassation, demeurant à complexe borj Khefacha 3ème Etage Monastir.

L'immeuble saisi : villa sise rue Moez Ibnou Badiss Sayada Lamta de superficie égale à 1500 m² (1035 m² selon l'expertise) se composant d'une entrée couverte ayant la forme d'une dome; sa porte est artisanale ouvrant sur une construction de 2 étages ouvrant sur une terrasse ayant un garage au rez-de-chaussée et des chambres au 1er étage et en face 3 domes couvrant un grand salon de 10 sur 15 environ et à coté d'une cuisine ; une salle de bain et des toilettes suivie par des escaliers menant à une terrasse à l'étage et en face une grande piscine suivie par un grand jardin couvert de pelouse et à coté de l'entrée un garage pour les voitures.

Sise à coté de la résidence Latifa et une voie ferrière ; une impasse suivie de la maison Nourdine Ajroud et la rue Moez Ibnou Badiss.

La mise à prix : est de quatre cent quarante trois mille trois cent quarante dinars (443 340 000) et ce après rabais de la mise à prix initial de 40 % conformément à l'article 425 du cpcc prix auquel s'ajoute les frais de l'adjudication.

La visite de l'immeuble : Aura lieu tous les dimanches de chaque semaine de 9h du matin à midi.

Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir où a été déposé le cahier de charge ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant Maître Hatem Ben Cheikh, demeurant au complexe borj khefacha 3ème Etage Monastir.

2021S00905VEPA1

Revente sur folle enchère

Maître Slama Fatma

Avocate à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Moknine 5050

Tél : 55 557 783

Il est procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques mercredi le 22/9/2021 à l'audience des criées au tribunal de première instance de Monastir à 9 H du matin dans son prétoire habituel.

Le poursuivant :

Me Monia Bouguila.

Contre :

Me : Radhia Bouguila.

Fol Enchérisseur :

Me : Hayet Ben Kahla

Objet de l'adjudication.

Sept parts indivises d'un bâtiment et de deux terrains situées à Moknine.

Mise à prix :

131.789 .218 Dinars plus les Frais.

Le prix de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur égal à 79.100.000 plus les frais

Observations :

Pour prendre communication du cahier de charges s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir et pour plus amples informations s'adresser à l'Etude de Maître Slama Fatma Avocat à la cour de cassation Rue Habib Bourguiba Moknine.

Tout intéressé pourrait visiter les immeubles ci-dessus cités chaque dimanche de 16 H jusqu'à 17 Heures.

2021S00906VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix de 40%

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

74 225 462

MF : 580954 WPA 000

Créancier saisissant :

TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, identifiant unique et matricule fiscal 013026E ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Abdesslem Ben Ltaief Ksibi; tunisien, gérant de société, titulaire de la CIN n°08419288 demeurant à route de Tunis Km 3,5 impasse El Khodra Sfax et à Avenue 13 Août Poudrière 1 immeuble Rekik Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Immeuble saisi :

L'immeuble objet du titre foncier 36553 Sfax dénommé «Héla» situé à Sakiet Ezzit il consiste en un terrain rectangulaire d'habitation sa surface est de 532 m² sur lequel est édifiée une villa composée de 2 étages : un RDC et un étage et un garage, de haut standing, la surface du RDC 240 m², du 1er étage 210 m² et du 1er

garage 76 m² et du 2ème garage 21,20 m². L'entrée au RDC avec une porte au Sud en fer et en Plexi donnant à rue Somal de 10 m de largeur devant la porte un toit donnant au 1er garage.

Le 1er garage : la porte électrique et blanche utilisé en tant que cuisine équipée et toilette comprenant une porte en bois donnant à un trottoir derrière la maison avec un puits sous le dit trottoir.

Le second garage sa porte est électrique comportant une toilette.

Le RDC comportant un hall et un salon avec une porte au sud donnant sur le Jardin avec une véranda sud couverte, un hall, deux chambres, une salle de bain puis un couloir avec une chambre, une salle de bain et une chambre de provision.

Le premier étage auquel on entre par une porte donnant à un trottoir du Sud au Nord. La porte de l'escalier donnant à l'étage est en fer et plexi comportant un hall, et à droite une salle de bain non équipée, un salon donnant sur un véranda ouest couvert et une chambre, un premier hall donnant à une chambre, un couloir, une chambre ouvrant sur un véranda et une salle de bain en faïence non équipée, une chambre et une cuisine donnant sur un véranda couvert.

L'état de la construction est bien puisqu'il est récent et chargé du coté de décoration et ce concernant le RDC. Quant à l'étage il a les mêmes caractéristiques mais lui manque quelques équipements. La zone comporte tous les services nécessaires.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à 447.816 000D après réduction du prix initial de 40% sans les frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi vingt sept septembre deux mille vingt et un (27/9/2021) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance dé Sfax1 sis à rue Victor Hugo Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où a été déposé le cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2021X00920VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix de 40 %

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

74 225 462

MF : 580954 WPA 000

Créancier saisissant :

TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, identifiant unique et matricule fiscal 013026E ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Débiteur saisi :

Fethi Yangui ; tunisien, propriétaire, titulaire de la CIN n°01261972 demeurant à la route Gremda Avenue Bourguiba rue 15 n°5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

L'immeuble saisi consiste en un terrain de 668 mètres carrés clôturé des 4 cotés par des murs. Situé à la route Sidi Mansour km 10 rue Montazah Radés et rue Montazah Thyna à Sfax. Sur lequel est édifié un immeuble comportant un rez-de-chaussée et 2 étages construit sur la limite nord et 2 studios ouvrants du coté nord construits sur les deux limites sud et ouest de 668 mètres carrés limité du sud par Ahmed Chalbi et Ahmed Chelli du coté Est, et Mounir Bouhamed du coté Ouest chacun d'un coté, de l'Est par rue Montazah Radés de 8 mètres par lequel son entrée et Ahmed Chalbi chacun d'un coté, du Nord Med Hamza et par l'Ouest rue Montazah Thyna par lequel son entrée.

Description de l'immeuble :

Le rez-de-chaussée comporte l'entrée de l'immeuble et 4 appartements et un escalier donnant au premier et deuxième étage et au toit.

- Appartement n°1 : au Sud, son entrée à l'Ouest comportant un hall, deux chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°2 : au Nord, son entrée à l'Ouest comportant un hall deux chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°3 : son entrée du Sud comportant trois chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°4 : son entrée à l'Est comportant un hall deux chambres, une cuisine et une toilette

Leur surface est de 364 mètres carrés.

Le premier étage comporte 4 appartements et un escalier donnant au deuxième étage et au toit.

- Appartement n°5 : son entrée au Sud Ouest comportant un hall, deux chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°6 : son entrée au Nord Ouest comportant un hall, deux chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°7 : son entrée du Sud comportant trois chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°8 : son entrée à l'Est comportant un hall, deux chambres, une cuisine et une toilette.

Leur surface est de 364 mètres carrés.

Le deuxième étage comporte 2 appartements et un escalier donnant au toit.

- Appartement n°9 : son entrée au Sud Ouest comportant un hall, deux chambres, une cuisine et une toilette

- Appartement n°10 : son entrée au Nord Ouest comportant un hall, deux chambres, une cuisine et une toilette.

Leur surface est de 159 mètres carrés.

Et deux studios au coin Sud Ouest du terrain chacun comporte un hall; une chambre et une toilette leur surface est de 71 m².

Toute la construction en bon état, le sol en carrelage et les murs dès toilettes et de la cuisine en faïence et équipés d'électricité et d'eau potable. Ils e situe dans une bonne zone d'habitation.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à (396.000.000D) après réduction du prix initial de 40% sans les frais.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire, d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi vingt sept septembre deux mille vingt et un (27/9/2021) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax1 sis à rue Victor Hugo Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où a été déposé le cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2021X00921VEPA1

Vente après abaissement de 40 % de la mise à prix

Le saisissant : Abderrazek Saida, sa carte d'identité nationale n°01226580, domicilié au Port de Pêche Maritime à Sfax.

Le débiteur : Samir Ben Aouicha, demeurant Route de Teniour km 1.5 n°256 n°1 Sfax 3000, sa carte d'identité nationale n°05301721.

Avocat poursuivant : Maître Nejib Feki, Avocat à la cour de cassation, 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax - Matricule unique 168450YAP000.

Immeuble à vendre : 14 parts de l'immeuble sis à la Route de Caied Mhamcd km 2.5 Sfax.

Lieu, superficie et contenance de l'immeuble : L'immeuble est situé Route de Caid Mhamed km 3 au bord de la sus-dite Route qui se compose de l'ensemble d'une parcelle de terrain clôturée de tous les côtés sa superficie est de 694,4 mètres carrés.

Ses mesures : Du Sud au Nord des deux côtés Est et Ouest 28 mètres el de l'Est à l'Ouest du côté Sud 24,70 mètres et du côté Nord 24,90 mètres.

Une villa a été édifiée sur ce terrain qui se compose de deux étages : Un rez-de-chaussée, un étage supérieur et un garage ayant une superficie globale couverte d'environ 350 mètres carrés.

Le rez-de-chaussée : Comporte une salle de réception, trois chambres, une véranda du côté Sud et une autre du côté Nord, une cuisine, une salle de bain. Tous en bon état comportant : des escaliers extérieurs qui mènent à l'étage supérieur et un garage. Il y a une chambre de déterras de 14,70m² à l'angle Nord Est.

L'étage supérieur : Se compose d'un hall, quatre chambres, une cuisine, une salle de bain, une douche, tous équipés, un balcon, une terrasse comportant un passage intérieur et un passage extérieur.

Limites de l'immeuble : L'immeuble est limité au Sud par Mohamed Sellami à l'Est par Sadok Ben Amor au Nord par Hammadi Hakim et à l'Ouest par la Route de Caid Mhamed d'où son passage.

Date et lieu des enchères : Le matin du Lundi vingt sept Septembre deux mme vingt et un (27/9/2021) à la salle des ventes immobilière du Tribunal de Première Instance de Sfax Rue Abou Kacem Chebbi Sfax à neuf heures du matin et heures suivantes.

Mise à prix : En vertu de l'ordonnance sur requête n°21/2614 rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax en date du 12/3/2021 établie par l'Expert Monsieur Jamil El Euch La mise à prix de l'immeuble revenant au débiteur Samir Ben Aouicha après abaissement de 40 % est de quatre vingt treize mille, sept cent douze dinars 500 millimes (93.712,500 d) en sus des divers frais.

Il est possible de visiter l'immeuble à vendre chaque jour au cours de l'horaire de travail.

2021X00924VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : 1) Mzid Rostom, ouvrier, titulaire de la CIN n°05329678) Frikha Naourez épouse Mzid, titulaire de la CIN n°05365338, les deux demeurent à route de l'afrane km 05 devant la mosquée Safi immeuble Louati Sfax ou à rue Nasr Gargouri Sakiet Daiir Sfax 3) Nadia Ben Hédi Zouari épouse Mzid, titulaire de la CIN n°01191929, demeurant auparavant à impasse Feki n°9 Sakiet Daiir Sfax et actuellement à rue Nasr Gargouri Sakiet Daiir Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain sis à Sfax sur la route de Mahdia km8 dans une rue dérivant de la rue de Nasr Gargouri sakiet Daiir à environ 400 m de la route principale de mahdia. Le terrain est d'une superficie approximative 756 m², il est clôturé de son coté ouest d'un mur et de son coté nord d'une vieille construction appartenant au voisin du coté ouest et sur lequel est édifiée une construction de 2 étages : - Un rez-de-chaussée : il est d'une superficie d'environ 210 m², il se compose d'une véranda ouvrant sue le coté Est, un hall, une cuisine, un séjour, 3 chambres, une petite véranda ouvrant sur l'ouest dont le sol est enduit de ciment, une salle de bain non équipée et une toilette dont le sol est en parterre. Les fenêtres ne sont pas protégées.

Sur le coté Sud du terrain, est bâti un escalier non couvert qui mène à l'étage.

- Un 1er étage : il est en cours d'achèvement, il est d'une superficie approximative de 172 m². Il est construit en briques, ses murs intérieurs et extérieurs ne sont pas enduits en ciment. Il se compose d'une véranda ouvrant sur le sud ; un hall, une cuisine munie d'un balcon, un séjour, 2 chambres, une salle de bain et une toilette dont le sol est en ciment et une terrasse ouvrant sur le nord dont le sol est en parterre.

La boiserie intérieure ne comporte que des cages sans portes.

La totalité du terrain est limité de l'Est par Chtourou et Zouari, de l'ouest par Faouzi Zouari, du sud par une rue d'où son entrée et du nord par Ahmed et Anouar Zouari

La mise à prix : 257.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 27/9/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00926VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Ayedi Hamdi, titulaire de la CIN n°05307631, gérant de société, demeurant à route Mahdia km 13 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain clôturé, d'une superficie d'environ 529 m2 situé à Sfax sur la route de Mahdia, km 6 Sakiet Al-Dair précisément entre la dite route et celle de Saltnia dans une rue dérivant de la rue Ibn Charaf.

Sur le dit terrain est édifiée une construction composée de 2 étages et décrit comme suit :

- Un rez-de-chaussée : sa superficie est d'environ 170m², son sol est en marbre et ses murs extérieurs sont en pierres enduits de ciment de l'intérieur et de l'extérieur. Il se compose d'un salon, un séjour, une chambre, une cuisine et une salle d'eau non encore équipées et un escalier en ciment qui mène à l'étage.

- Un 1er étage : il est d'une superficie de 170m2, ses murs extérieurs sont en pierres enduits de ciment de l'intérieur et de l'extérieur, il se compose de 2 chambres dont chacune est munie d'un balcon, une salle de bain non équipée, une chambre suivie d'une salle de bain non équipée et une terrasse ouvrant sur le coté sud.

Sur le coté nord ouest du terrain, est bâti *un garage ouvrant sur le coté Est se composant d'une salle d'eau non équipée et *un bassin (fostkia)

La construction est équipée d'électricité, d'eau potable, de climatisation et elle est liée à l'ONAS.

Les fenêtres et les portes extérieures sont en michellar, la boiserie intérieure ne comporte que des cages sans portes.

La totalité du terrain est limité de l'Est par une entrée de 8 mètres de largeur, de l'ouest par un terrain nu (lot n°14), du sud par Zghalet du nord par Abdelkader Eliich et son épouse.

La mise à prix : 300.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 27/9/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00927VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996.

Partie saisie : 1/ Société Bricomed, SARL, MF : 1184852P, RC : B2512762011, dont le siège est à la zone industrielle Poudrière 1 Sfax et actuellement à rue Ahmed Aloulou immeuble «El hana» 3027 Sfax - la débitrice principale-

2/ Bilel Ben Mohamed Sahnoun, titulaire de la CIN 01307036, directeur dans une banque, domicilié à route de Gremda km 6,5 rue Imem Sahnoun Sfax 3012 - la caution réelle.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'Un terrain rectangulaire, nu, planté de quelques arbres fruitiers sis à Sfax à route de Gremda km 6,5 sur la route nommée «kassit Emem Sahnoun» qui mène à la route de Teniour et précisément devant la mosquée Sahnoun, accessible à travers une rue fermée le terrain est d'une superficie d'environ 1090 m², clôturé, avec une petite ouverture sur le coté ouest donnant sur une rue d'où son entrée.

Le terrain est limité de l'Est par Sahnoun Sadok, du nord par Sahnoun Ahmed, de l'Est par les héritiers Sahnoun Mohamed et de l'ouest par une rue goudronnée d'où son entrée.

La mise à prix : 436.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 29/9/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des crieés du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00928VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N°B187881996 et à Sfax en sa succursale

Partie saisie : 1) Elleuch Nefaa, gérant de société, titulaire de la CIN n°08777890, demeurant à route l'Afrane km1 impasse 142 n°4 Sfax

2) Sonia Ben Sadok Ben Mohamed Ammous, titulaire de la CIN n°01329020, demeurant à la route l'Afrane km1 impasse 142 n°4 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain nu sis à Sfax sur la route de Gremda km9 à droite de la dite route dans le sens opposé vers le centre ville, d'une superficie approximative de 669.130 m² sur le quel est édifiée un bassin en ciment. L'accès au terrain s'étend de la route principale Gremda en direction de l'Est, sur une longueur d'environ 100 mètres.

La totalité du terrain est limité du sud par une entrée commune, du nord par Ammous Leila, de l'Est par Ammous Ahlem et de l'ouest par Ammous Chokri.

La mise à prix : 55.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 29/9/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00929VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage - Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A R.C : B140811997, MF 000121/J/A/M/000 sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élue étude maître Atitallah Adel sis à la Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Mohamed elid Douzi, CIN 008818047 demeurant à galerie elarwika au coin de l'avenue des martyrs et avenue de la Liberté Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Tunis km 10 impasse groubi Sfax consistant en un appartement non achevé dont les travaux sont très avancées situé au 2ème étages d'un immeuble de 3 étages contenant un hall, un salon, un séjour et 3 chambres dont l'une contient un dressing, une cuisine une toilette, une salle de bain et 3 balcons dont le sol est en marbres tala, sauf la cuisine, la salle de bain et la toilette en parterre, le toit en staff, les portes en prés - cadre les fenêtres en aluminium et michlère pour le salon et 2 chambres et le reste en michlère d'une contenance de 206 m² avec 19m² appartient au 1er étage sur le quel est édifiée les escaliers menant aux 2 étages et au toit de l'immeuble ensuite une chambre d'une superficie de 19.5 m² avec un petit espace commun avec le 1er étage d'une superficie de 30m² consistant en un couloir de 250m² de largeur.

L'immeuble est en bon état il est situé dans une zone d'habitation.

Mise à prix : (86.400.000) après la réduction de prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 27/9/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00931VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Rim Bent Kmais Ben Rhouma épouse Gouiaa cin 06315102 demeurante à 4 rue Khathimia Nabeul.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 164 parts /327 revenants à la partie saisie dans l'immeuble dénommé "Chadlia" objet du TF n°625751 Nabeul sis à la délégation de Nabeul gouvernorat de Nabeul à la rue Kathimia Nabeul d'une contenance de 327 m² connu par l'immeuble de l'AFH consistant en un terrain à usage d'habitation de forme rectangulaire contenant deux étages clôturé délimité du coté nord par une route, du coté est, ouest et sud par des maisons, les parts indivises soient 164 m² consistent en une maison moderne situé en 1er étage dont son entrée du coté par des escaliers contenant 3 chambres à coucher, un séjour, une salle de bain, une cuisine et 2 balcons l'état de construction est très bon et il est équipé par tous les équipements.

Mise à prix : (187.017.482) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 20/9/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00933VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Houda Bent Abdjlil Trabelsi épouse Megdhich CIN 01196128 gérante d'une société domicile élue étude maître Taher Kammoun avocat à la cour de cassation sis à 27 rue Haffouz Sfax et à la route de Taniour km2 impasse l'école Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

1/ Les parts indivises dans l'immeuble dénommé «allegraV» objet du TF n°110228 Tunis soient 6/98 parts sis à bourjel Tunis d'une contenance de 441 m².

Les parts indivises consistant en un appartement sis au 1er étage de l'immeuble sis à la rue Alexandre Dumas et avenue Khaireddine pacha Tunis d'une superficie couverte de 83 m² contenant une salle, une chambre, un hall, une cuisine et une toilette équipée.

Mise à prix : (172.364.904 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 28/9/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00934VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : North Africa International Bank; NAIB, S.A. R.C : B1101511997, sise à Tunis avenue Kheireddine Pacha lotissement Ennasim Montplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Abderrazek Ben Mohamed Ben Haj Saad Hamdi, cin 4321644 demeurant à la rue Khmirakwes Nabeul.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 1/3 de 27250 parts dans l'immeuble dénommé «staraV» objet du TF n°633123 Nabeul d'une contenance de 27250 m² composé de la parcelle n°960 sis à région machrouha délégation Bouaargoub gouvernorat de Nabeul. Les parts indivises consistant en un terrain nu en forme de trapèze sur lequel est édifiée une usine de tomate en ruine et en mauvais état d'une superficie couverte de 450 m² et une petite construction

le toit en dalle d'une superficie couverte de 104 m², dont une partie est implantée en figue de barbarie délimitée du coté sud par la parcelle n°960, du coté nord par la parcelle n°962 et du coté est et ouest par une route.

Mise à prix : (153.917.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 27/9/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00935VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Fayez Ben Abdelhamid Douib, CIN 08170630 demeurant à route de Tunis km2 immeuble Elomran Sfax.

La partie saisie : Faycal Ben Monji Ben Amor Ghamgui CIN 01326736 demeurant à la route de Tunis km6 Sakiet Ezzit Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «lassad18» objet de TF n°58214 Tunis d'une contenance de 400m², sis à Tunis au bord de la rue boukahi et précisément à 58 rue jaweher lal nahrou, Montfleury, Tunis, composé de la parcelle n°10 consistant en un terrain composé de 2 étages et à l'extérieur coté sud est il y a un garage et à l'extérieur coté nord ouest une cuisine et une toilette.

Le rez-de-chaussée est d'une superficie couverte de 119 m² son entrée est ouverte à la rue jaweher lal

nahrou à travers un air menant à une véranda d'une superficie couverte de 25 m², menant à un couloir et 2 chambres à droite et à gauche un séjour, un air menant à une cuisine avec une porte menant à un jardin, une salle de bain et une salle d'eau, la cuisine, la véranda et la toilette sont en fiance, le toit en dalle équipé en l'eau potable et en électricité.

Le garage d'une superficie couverte de 21 m², le toit en dalle, la cuisine est exploité comme une chambre d'une superficie couverte de 14 m²

La toilette est d'une superficie couverte de 1.50 m²

Le 1er étage d'une superficie couverte de 119 m² son entrée est commune entrée avec le 1er étage composé d'un séjour, de deux chambres, une véranda d'une superficie couverte de 25 m², une cuisine et un balcon d'une superficie couverte de 3 m², une salle de bain, une toilette il est équipé en eau potable et en électricité.

Une buanderie sur le toit d'une superficie couverte de 22 m²

Le toit est non couverte d'une superficie de 97 m².

Mise à prix : (553.822.800 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 28/9/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00936VEPA1

Vente d'un immobilier

Etude Maître Abdelhamid Ben Aissa

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Intilaka 2. Bloc C quatrième étage Bureau n°3 Sfax

Tél/fax : 74.296.913

Matricule Fiscal : 580919 S/A/P/000

Saisissante poursuivante : Société de Promotion Agricole EL KSAR au nom de son représentant légal, Société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le n°B1124101997 auprès du Tribunal de Première Instance de Mahdia, dont le siège social sis à la Rue Hadj Chaabene Chaieb, El Jem Gouvernorat de Mahdia, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Abdelhamid Ben Aissa, Avocat à la cour de cassation, ayant son Bureau sis à Immeuble Intilaka 2 Bloc C quatrième étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelhamid Ben Aissa, Avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à l'immeuble Intilaka 2 Bloc C quatrième étage Sfax,

Saisi : Faouzi Ben Salem Ben M'barek Gouider, travailleur, résidant à Abebssa El Jem, Gouvernorat de Mahdia, titulaire de la carte d'identité nationale n°03972070.

Immeuble saisi : L'ensemble de l'immobilier revenant au saisi, qui se trouve à la zone "BESSARI", délégation de Bkalta - Gouvernorat de Monastir et qui consiste en une terre nue valide à la construction d'une maison individuelle dans le lotissement n°31, d'une superficie égale à 271m², Le terrain est délimité du nord par le lotissement n°30 de Hamed Hazza, de l'est par le lotissement 33 de Mohamed Boudhari précédemment, du sud par une route d'une largeur de 8 mètres et de l'ouest par les lotissements n°28 et n°29, la propriété est dévolue au saisi par achat moyennant un acte dressé par les Notaires à Mahdia Taoufik Neji et son assesseur Mohamed Zaddem le 5/9/2014.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu à la Direction des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Monastir sise à Monastir à la matinée de mercredi 22 septembre 2021 (22/9/2021) à la salle d'audiences ad hoc à partir de neuf heures du matin.

Mise à prix : Cinquante quatre mille deux cent dinars (54.200,000d), en vertu de l'expertise établie par l'expert Mohieddine Korbi le 8/02/2021 en vertu de l'ordonnance sur requête n°73070 rendue par le Tribunal de Première Instance de Monastir le 4/01/2021.

Visite de l'immeuble saisi : le bien immobilier peut être visité pendant les heures administratives, les jours de la semaine, sur place, et le cahier de charges peut être consulté auprès du Tribunal de Première Instance de Monastir au le bureau de l'avocat poursuivant.

2021X00938VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Maître Draouil Kamel Naceur

Avocat à la cour

1- Poursuivant : Elyes Henchiri, titulaire de la carte d'identité nationale n°05425200, copropriétaire ayant son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Kamel Naceur Draouil, 4 bis Rue du Mali 5ème étage le Belvédère Tunis.

2- Propriétaire :

Mustapha Ben Mohamed Ben Abdelkader Rsaisi, profession inconnue, copropriétaire, demeurant au 103 rue Kaadine Tunis.

3- Avocat chargé de la vente : Maître Draouil Kamel Naceur, avocat à la cour dont le cabinet est sis au n°4 bis Rue du Mali 5ème étage Le Belvédère Tunis - Tunis (Tél : 27 608 951).

Immeuble à vendre :

La totalité de l'immeuble dénommé Mohamed Ben Abderahmen, objet du titre foncier n°114192 Tunis d'une contenance de 134 mètres carrés (2880 parts indivises) et qui se situe à "elmedina elarbi" 103 Rue Kaadine Tunis, consistant en un immeuble très ancien et inhabitable, sa façade principale ouvre sur la cour sur la rue Kaadine, il est limité :

Coté nord : ex maison Othmen Toumi

Coté sud : rue Kaadine

Coté Est : le titre foncier 53355

Coté Ouest : L'immeuble de Naceur Rachid Elkahia et l'immeuble Hamdane Ben Ali Abbous.

5- Mise à prix :

Quatre vingt mille quatre cent dinars (80.400,000 DTN), suivant rapport de l'expert judiciaire Mr Mustapha Troudi, outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

6- Date et lieu de la vente : Le mardi 21 septembre 2021 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis à 8 heures 30 minutes du matin et les heures qui suivent

7- Visite de l'Immeuble : Chaque jour de 9 Heures à 17 Heures.

8- Conditions de participation à la vente : Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par le biais d'avocat et obtenir l'autorisation de monsieur le gouverneur pour les non- Tunisiens.

2021402107VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé licitation

Etude Mr Sami Bouzidi

Avocat à la cour de cassation

42, Avenue Hédi Chaker Tunis 1071 B13

Tel : 71.79.89.92

MF : 0587215W/A/P/000

Partie poursuivante : Mohamed Larbi Hamrouni, travaille à l'étranger, CIN n°00595009 ayant élu domicile au cabinet de Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation, 42 Avenue Hédi Chaker B13 Tunis 1071.

Avocat poursuivant : Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation, Avenue Hédi Chaker n°42 B13 Tunis 1071.

Partie poursuivie : Ftima Ben Mahmoud Ben Mohamed Ajmi, en chômage CIN n°00185565 ayant élue domicile au cabinet de Maître Hamadi Maalaoui Avocat, 07, rue d'Autriche Tunis. Et Hassan Ben Hsouna Ben Mohamed Guermessi, Mécanicien demeurant au 25 rue de Madrid - Tunis.

Désignation de l'immeuble à vendre : Toute la propriété objet du titre foncier n°111579 Tunisie dit «Simami», qui se situe à la rue Salama Hijazi n°06, l'immeuble est bâti sur un terrain rectangulaire d'une superficie de 153 m², sa façade principale est au sud et s'ouvre directement sur la rue Salama Hijazi. La propriété se compose d'un terrain sur lequel est érigé un ancien bâtiment. Elle se compose d'un rez-de-chaussée contenant trois appartements, un salon de coiffure est extrait de l'un d'eux. Tous sont accessibles par un couloir qui mène à une cour à partir de laquelle il y a l'accès à l'étage supérieur. L'étage supérieur se compose de deux appartements, le premier au nord et le second au sud. Quant au bâtiment, il est en très mauvais état au niveau des deux appartements de façade, car les plafonds sont vétustes, à l'exception du salon de coiffure, et la structure générale du bâtiment n'est pas solide.

La mise à prix : la mise à prix est fixée à trois cents six milles dinars (306.000,000 Dinars) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Le mardi 28/9/2021 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis situé à l'avenue Bab Bnet Tunis.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine heures de travail. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Sami Bouzidi, Av Hédi Chaker n°42 B 13 Tunis, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021402116VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Le créancier saisissant : Société des Travaux Publiques du CAP BON en la personne de son représentant légal SARL, immatriculée au registre commercial auprès du tribunal de première instance de Grombalia n°B169262000, inscrite au Registre National des Entreprises Identifiant Unique 0729417T, ayant son siège social au Fondok Jdid 8012, élisant domicile chez son avocate Maître Wissem Bouaben, dont l'étude est sise au n°10 Rue 8003 étage 3 Montplaisir Tunis 1073, M.F : 1118030/L.

Le débiteur saisi : Société la Rose des Sables en la personne de son représentant légal, SARL, immatriculé au registre commercial auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B112322000, inscrite au Registre National des Entreprises Identifiant unique 0714288B, ayant son siège social au Immeuble SILAC APP.1 Les Berges du Lac Tunis, et au n°3 Rue Souda Ben Zomaa Menzah 9 Tunis et Rue de la Bourse Immeuble liss 1er étage B3 les Berges du Lac Marsa Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Wissem Bouaben Avocate à la cour d'appel, M.F n°000/P/A/1118030/L, dont l'étude est sise au n°10 Rue 8003 étage 3 Montplaisir 1073 Tunis.

Désignation des Immeubles saisis :

- La totalité de la propriété fait l'objet de vente située à répartition la Rose des Sables à Soliman Plage Soliman Nabeul, nommée "YASMINE 7" du titre foncier 606102 Nabeul composée de la parcelle n°80, dont la superficie totale de 305 m² représentant un lot de terrain nu de forme rectangulaire constructible située en angle de deux rues (rue de face d'une largeur de 14,50 m et rue de coté d'une largeur de 10 m) se trouvant suite au plan d'aménagement urbain zone Uta2 dont la zone est une zone d'animation touristique et d'habitation.

- La totalité de la propriété fait l'objet e vente située à répartition la Rose des Sables à Soliman Plage Soliman Nabeul, nommée "YASMINE 14" du titre foncier 606109 Nabeul composée de la parcelle n°14, dont la superficie totale de 527 m² représentant un lot de terrain nu de forme rectangulaire constructible située en angle de deux rues (rue de face d'une largeur de 14,50 m et rue de coté d'une largeur de 10 m) se trouvant suite au plan d'aménagement urbain zone Uta2 dont la zone est une zone d'animation touristique et d'habitation.

- La totalité de la propriété fait l'objet de vente située à répartition la Rose des Sables à Soliman Plage Soliman Nabeul, nommée "NARJES 17" du titre foncier 606150 Nabeul composée de la parcelle n°55, dont la superficie totale de 346 m² représentant un lot de terrain nu de forme oblique constructible située en angle de deux rues similaires (de largeur chacun de 14,50 m) se trouvant suite au plan d'aménagement urbain zone UTu dont la zone est une zone touristique résidentielle.

Mise à prix des trois titres fonciers :

Elle est fixée à 347.040,000 Dt auxquels s'ajoutent les frais de l'adjudication, détaillée comme suit :

- 92.720,000 DT pour le titre foncier n°606102 Nabeul.

- 160.208,000 DT pour le titre foncier n°606109 Nabeul.

- 94.112,000 DT pour le titre foncier n°606150 Nabeul.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à Grombalia, le lundi, vingt sept septembre deux mille vingt et un (27/9/2021), à partir de 9 heures.

(Le cahier des charges est déposé le 4/8/2021 sous le n°403)

Visite et constat des lieux : chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe de tribunal de première instance de Grombalia ou à l'étude de avocat poursuivant.

- Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire Irrévocable du même montant.

2021402140VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres

Location du fonds de commerce

De la Société "NOURPAP" D'EMBALLAGE

Sise à la Zone Industrielle Enfidha

IU : 1153975E

N° d'affiliation à la CNSS : 27682-82

En vertu d'une décision rendue par la chambre de conseil au Tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 26/12/2018, dans le cadre de l'affaire n°28220 portant la location du fonds de commerce de la société NOURPAP d'emballage sise à la zone industrielle Enfidha, l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled nommé : contrôleur d'exécution (Immeuble El Ahmadia 04 Rue Georges Gorse La Corniche Sousse 98401023) lance un appel d'offres pour la location du fonds de commerce de V établissement sus indiqué pour une mise à prix fixée à 980025,604 hors TVA par an et pour 07 ans. Tous ceux désirant participer à cet appel d'offres peuvent contacter le contrôleur d'exécution à son adresse sus indiquée pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 400,000. Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled (IMMEUBLE EL AHMADIA 04 Rue Georges Gorse La Corniche 4000 Sousse 98 401 023) par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir Appel d'offres relatif à la location du Fonds de commerce de LA SOCIETE NOURPAP D'EMBALLAGE LA ZONE INDUSTRIELLE ENFIDHA.

Le dernier délai de remise des offres est fixé à 30 jours à partir de la publication de l'appel d'offres au JORT.

2021S00871VEPA2

Appel d'offres n°04

Cession de la société

ELBENE INDUSTRIE

DE FAÇON GLOBALE A AUTRUI

SA

Capital : 40.000.000 DT

IU : 00 478 S

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 Sousse - Tunisie

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 3/8/2021 dans le cadre de l'affaire n°117/17 portant renouvellement de l'annonce de la décision de cession de la société ELBENE INDUSTRIE au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en arabe et dans l'un des sites électroniques spécialisés et au registre national des entreprises, l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled nommé contrôleur d'exécution (Immeuble Ahmadia 04 Rue Georges Gorse La Corniche 4000 Sousse (98401023) lance un appel d'offres pou la cession globale à autrui de ladite Société à son état de tous les côtés. La mise à prix est fixée à cinquante millions de dinars (50.000.000,000). Ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution à son adresse sus-indiquée pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 400 dinars.

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à Mme le juge de l'entreprise au tribunal de première instance de Sousse par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR Appel d'offres relatif à l'achat de "LA SOCIETE ELBENE INDUSTRIE EX TUNISIE LAIT".

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le lundi 4 octobre 2021.

2021S00894VEPA2

Extrait d'une décision d'ouverture de la procédure du règlement judiciaire

Contre la Société "TEJRA AGUEREB"

Bir Ali Km 27 Aguereb 3030

Matricule Fiscal : 1017737F/A/M/000

Une décision de règlement judiciaire a été rendue en date du 13 juillet 2021 par Monsieur le Président du tribunal de première instance de Sfax 2 sous le n°53 dont la teneur suit :

«1- Nous ordonnons la soumise de la société demanderesse «TEJRA AGUEREB» aux procédures de

règlement judiciaire et l'ouverture de la période d'observation à son encontre et le transfert du dossier au juge commissaire chargé de contrôler ces procédures et nous désignons l'expert en comptabilité Abderrahmen Makni en tant qu'administrateur judiciaire chargé de recevoir le plan de redressement proposé à la débitrice de l'étudier et de le régulariser en cas de besoin et ce dans un délai de neuf mois.

2- La demanderesse est chargée de payer la somme de cinq cent dinars en tant qu'avance sur les honoraires du dit expert.

3- Nous ordonnons que cette décision soit inscrite au registre des entreprises et qu'une copie soit adressée à la commission du suivi des entreprises économiques et que cette décision soit publiée au journal officiel à la charge de la débitrice».

Conformément aux dispositions de l'article 445 de la loi n°36 de l'année 2016 datée du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, les créanciers de la dite société doivent produire leurs créances à l'administrateur judiciaire sis à la Route de Gremda Km 0,5 Rue Taha Houcine, Immeuble Asma Palace, 2ème étage, Appt n°25 - 3027 localité centrale de Sfax El Jadida, Téléphones 74 406 566 - 20 290 911 et ce dans le délai légal à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

2021X00925VEPA2

Appel d'offre pour la vente d'un bien immobilier non immatriculé

Société Générale de Transport de Marchandises

"SOGETRAM"

Société anonyme

Siège social : Rue Abou el Kacem Chebbi - Gabès

MF : 034085G

N° RC : B1120241997

Jugement de faillite n°17 du 5/4/2004

Dans le cadre de l'affaire n°17 le syndic de faillite de la société "SOGETRAM" Abdeljalil Bouchaala informe le public qu'il propose la vente de gré à gré selon le cahier des charges d'un bien immobilier non immatriculé d'une superficie de 28251 m², situé à Laamarat route principale n°1 km 20 Gabès et ce à compter de la publication du présent avis.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre doit retirer le cahier des charges, auprès du secrétaire du président du tribunal de 1ère instance de Gabès, ou du bureau du syndic de faillite sous indiqué et de prendre au préalable au rendez-vous avec le syndic de faillite pour visiter le bien.

Les offres doivent être adressées sous pli fermé en portant que les mentions suivantes "offre d'acquisition de bien immobilier non immatriculé à ne pas ouvrir" au bureau de syndic de faillite sis route Gremda km 0.5 immeuble Assma palace Sfax, Tél : 74404617 - 98411940 au plus tard le mercredi le 15/9/2021 à 17h pour son instruction par la chambre commerciale le 23/9/2021.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le bureau de Syndic de faillite.

2021X00937VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale ordinaire

CARTHAGE ASSISTANCE ET SERVICES SA

Capital social : 850.000 dinars

Immeuble ZEMNI, Lot A23, 4ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

RC : B1149481997

MF : 349608J/A/M/000

M CNSS : 00184676-85

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGE ASSISTANCE & SERVICES SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le samedi 11 septembre 2021 (11/9/2021) à dix heures au siège de la société IMMEUBLE ZEMNI, LOT A23, 4ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, A défaut de quorum, une deuxième assemblée sera programmée pour le lundi 4 octobre 2021 (4/10/2021) à dix heures au siège de la société présenté ci-dessus.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Approbation des modalités de la convocation et le déroulement de l'assemblée

2. Lecture du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31/12/2017, pour l'exercice clos au 31/12/2018 et pour l'exercice clos au 31/12/2019.

3. Affection des résultats des exercices 2017, 2018 et 2019.

4. Quitus aux Administrateurs et à la direction générale pour leur gestion

5. Renouvellement du Conseil d'administration.

6. Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2020 à 2021

7. Questions diverses.

2021T00811SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

CARTHAGE ASSISTANCE ET SERVICES SA

Capital social : 850.000 dinars

Immeuble ZEMNI, Lot A23, 4ème ETAGE, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

RC : B1149481997

MF : 349608J/A/M/000

M CNSS : 00184676 85

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGE ASSISTANCE & SERVICES SA sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 11 septembre 2021 (11/9/2021) à 14 heures au siège de la société IMMEUBLE ZEMNI, Lot A23, 4ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, A défaut de quorum, une deuxième assemblée sera programmée pour le lundi 4 octobre 2021 (4/10/2021) à 14 heures au siège de la société présenté ci-dessus.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Approbation d'augmentation du capital Social de la Société Carthage Assistance et Services SA.

2021T00812SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 17 septembre 2021

Mesdames et messieurs les membres de l'assemblée générale ordinaire de la société V-PRODUCTION S.A, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 septembre 2021 à 11h au siège social de la société sis à l'Immeuble Samarcande App 1-2 Rue du Lac Majeur Les Berges du Lac 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée par rapport aux délais légaux;

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020 et donner quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;

- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2020, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Nomination d'un commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2021R02150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «Zitouna Tamkeen»

Société anonyme

Capital : 20.000.000,000 Dinars

Siège social : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone Industrielle Nord Ouest (Kheireddine) Les Berges du Lac Nord - 1053

MF : 1432352/G/P/M/000

Identifiant Unique : 1432352G

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Tamkeen sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 13 septembre 2021 à 15H, au siège de la société sis à : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone Industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) Les berges du Lac Nord - 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du mode particulier de convocation de l'assemblée générale ordinaire et de sa tenue tardive;

2. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Lecture du rapport du comité charaïque relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

4. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe et du rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

5. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

7. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

8. Lecture du rapport spécial du commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

9. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées;

10. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

11. Renouvellement du mandat de 3 Administrateurs pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

12. Renouvellement du mandat des deux Administrateurs Indépendants pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

13. Fixation des jetons de présence de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021 ;

14. Pouvoirs pour les formalités.

2021R02151SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès

S.A au capital de 7.000.000 DT

Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. Khelifi 4ème étage, Gabès 6072 - Tunisie

M.F : 1153449L/A/M/000

Matricule CNSS : 213308-05

Messieurs les actionnaires de la «Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès» société anonyme, au capital de 7.000.000 DT, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 septembre 2021 à 11 h au siège de la Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner sur le retard de la tenue de l'AGO de l'exercice 2020 et les formalités de convocation.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Lecture et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2020 ainsi que le rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020.

5. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

8. Fixation des Jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement dos formalités de publication et d'enregistrement.

2021R02153SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2021

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

SOCIETE DE PARTICIPATION ET DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- SPPI - SICAR

Société anonyme

Au capital de 760.450 Dinars

Siège social : 02, Rue de Turquie - 1001 - Tunis

RNE : 0296315F

Matricule fiscal : 296315 F/A/M/000

Les actionnaires de la société SPPI-SICAR sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 17 septembre 2021 à 10 Heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020;

- Quitus aux Administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021R02163SANB3

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICQLE TEBOULBA

SOPAT SA

Siège social : Avenue de 23 janvier BP19 - Teboulba

Identifiant unique : 022671F

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire Messieurs les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 16/9/2021 à 11.30 heures à l'hôtel «Sousse Pearl Marriott Resort and Spa» sis à l'Avenue Abdelhamid El Kadhi, La Corniche - Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Transfert du siège social ;

2- Modification corrélative des statuts.

3- Continuité de l'Activité

4- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

2021S00899SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

SOPATSA

Siège social : Avenue de 23 janvier BP19 - Teboulba

Identifiant unique : 022671F

Messieurs les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16/9/2021 à 10 heures à l'hôtel «Sousse Pearl Marriott Resort and Spa» sis à l'Avenue Abdelhamid El Kadhi, La Corniche - Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard enregistré pour l'approbation des comptes de l'exercice 2020

2- Lecture et approbation du rapport d'activité 2020 établis par le Conseil d'Administration;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020;

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2020;

6- Approbation des conventions réglementées ;

7- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2020;

8- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

2021S00900SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Loan and investment company «LINK»

Siège social : Complexe Touristique EL MECHTEL

Avenue Ouled Hafouz 1002 Tunis

En exécution du jugement n°52989 en date du 27/7/2021 rendu par la cour d'appel de Tunis le mandataire judiciaire Mr Mohamed Nejib Dhiab convoque les actionnaires de la société Loan and investment company "LINK" à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 27 septembre 2021 à 10h à son bureau sis à Résidence Sana Business Center bureau A 18 6ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

Et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Liquidation de la société

- Nomination d'un liquidateur.

2021402108SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Société en liquidation

AL KABIDHA AL ARABIA ATTAAMIR

Société anonyme

Au capital de 8.277.300 dt

Siège social : Centre urbain nord Tour Des Bureaux 5ET - Tunis

MF : 1004335 XPM 000

Identifiant Unique : 1004335 X

Messieurs les actionnaires de la société AL KABIDHA AL ARABIA ATTAAMIR sont convoqués à l'assemblée générale de la société qui se tiendra le 28 septembre 2021 (28/9/2021) au bureau du liquidateur Mr Mohamed Nejib Dhiab sis à la Résidence Sana Business Centre bureau A18 6ème étage Centre Urbain Nord Tunis à 10 heures du matin et ce à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- La situation financière de la société

- Le plan de liquidation.

2021402109SANB3

La Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 dinars divisé en 1 400.000 d'actions nominatives de 5 Dinars chacune entièrement libérées

Siège social : 8, Rue 8601 - zone Industrielle Charguia I

ID : 02404B

Cher actionnaire,

En votre qualité d'actionnaire de la Société Tunisienne d'Equipement

"STEQ", nous avons l'honneur de vous convoquer en assemblée générale extraordinaire le vendredi 17 septembre 2021 à 10 heures au siège social de la société sis au 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la convocation sans observation, s'il y a lieu, de délais et formalités;

2- Accord de principe sur l'opération de fusion-absorption de la société LA RECHANGE par la société STEQ,

3- Accord de principe sur l'opération de fusion-absorption de la société AUTOCAR par la société STEQ;

4- Nomination du commissaire aux apports;

5- Pouvoirs et formalités.

2021402117SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Abdelfateh Ben Hassen Mabrouk, titulaire de la CIN n°04155585 du 9/8/2017 déclare la perte de l'acte de propriété n°15/61276 objet du titre foncier n°20798 Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°125.

2021S00901DIVD2

Avis

Mr Mourad Gamgui déclare avoir perdu son titre de propriété d'une parcelle de terre 312 m² située à route l'Aéroport km 4 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2021X00939DIVD2

Avis

Mr Abdessalem Gasdallah et Yosri Gasdallah déclarent avoir perdu leurs titres de propriété des parts 1800 pour Abdessalem et 4726 pour Yosri d'une parcelle de terre de 6526 m² située route l'Ain km 12 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2021X00940DIVD2